



Le 6 octobre

La CGT sera aux côtés des lycéen·nes et étudiant·es !

Depuis plusieurs jours, partout en France, des dizaines de milliers de lycéen·nes se mobilisent pour faire entendre leur colère et leurs revendications. La restitution qui a en été faite dans les JT de 13h et 20h est pitoyable, les revendications lycéennes étant traitées très accessoirement sous le prisme des violences.

La véritable violence est celle que subissent les jeunes au quotidien en raison du manque d'enseignant·es et de personnels, des classes surchargées, des conditions d'études dégradées, d'établissements vétustes, et aussi de l'inquiétude face à leur avenir et la précarité qui touche une partie croissante d'entre eux.

Les lycéen·nes et étudiant·es d'aujourd'hui sont les travailleurs et travailleuses de demain, ils et elles ne doivent pas payer le prix des politiques d'austérité.

La réponse ne peut pas être la répression. C'est pourtant, le choix fait par le gouvernement avec une répression d'une ampleur sans précédent. Aux revendications légitimes, il répond par la violence, les interpellations, les gardes à vue et le déploiement des forces de l'ordre aux abords des établissements. Et le gouvernement ne se contente pas de laisser faire : il organise et assume cette escalade.

En faisant ce choix le gouvernement alimente la colère et prend délibérément le risque d'aggraver une situation dont il porte l'entière responsabilité. La CGT condamne avec la plus grande fermeté cette répression et appelle le gouvernement à y mettre un terme immédiat.

La CGT a saisi, avec la Ligue des droits de l'Homme et la FCPE, le Défenseur des Droits pour l'alerter sur cette violente répression et lui demander de veiller au respect des droits et libertés des lycéen·nes et étudiant·es mobilisé·es.

Comme elle le fait déjà devant les établissements, la CGT sera le 6 octobre aux côtés des lycéen·nes, étudiant·es et personnels de l'éducation mobilisés.

Elle appelle tous les salariés à protéger le droit à se mobiliser et à mettre à la disposition des lycéen·nes les moyens nécessaires pour s'organiser, en sécurisant les mobilisations et en déposant les demandes d'autorisation en lien avec les organisations lycéennes et étudiantes.

Toutes et tous concernés !

La CGT de France Télévisions a d'ores et déjà déposé un préavis de grève qui ne sera effectif qu'à partir du 10 octobre compte tenu de l'obligation de dépôt 5 jours avant. Nous devons néanmoins, dans le respect de leur autonomie, être nombreux et nombreuses aux côtés des jeunes dès aujourd'hui.

Rejoignons les manifestations organisées partout en France.

Le 6 octobre, faisons entendre une même exigence : les lycéen·nes et étudiant·es ont des droits, ils et elles ont des revendications, elles doivent être entendues, pas réprimées !

Paris, le 5 octobre 2026